

Les groupes bancaires français conservent une forte présence à l'international, mais renforcent leurs positions et leurs effectifs en Europe

À fin décembre 2023, les groupes bancaires français restent très implantés à l'international : environ 2/3 des implantations sont situées hors de France, principalement en Grande-Bretagne, aux États-Unis et au Luxembourg. **Les implantations au sein de l'Union Européenne se renforcent** avec 6 pays européens de la zone euro figurant parmi les dix premières destinations d'implantation.

Les effectifs du secteur bancaire à l'étranger sont quasi stables, reculant de -0,5 %. La baisse des effectifs est surtout marquée hors de l'Union Européenne (-8,1 %), plus particulièrement aux États-Unis et fait suite à la cession de Bank of the West par le groupe BNP Paribas. A l'inverse, dans l'Union Européenne, les effectifs ont progressé de +6,3 % avec une augmentation plus marquée dans les pays de la zone euro et sur l'activité de leasing automobile.

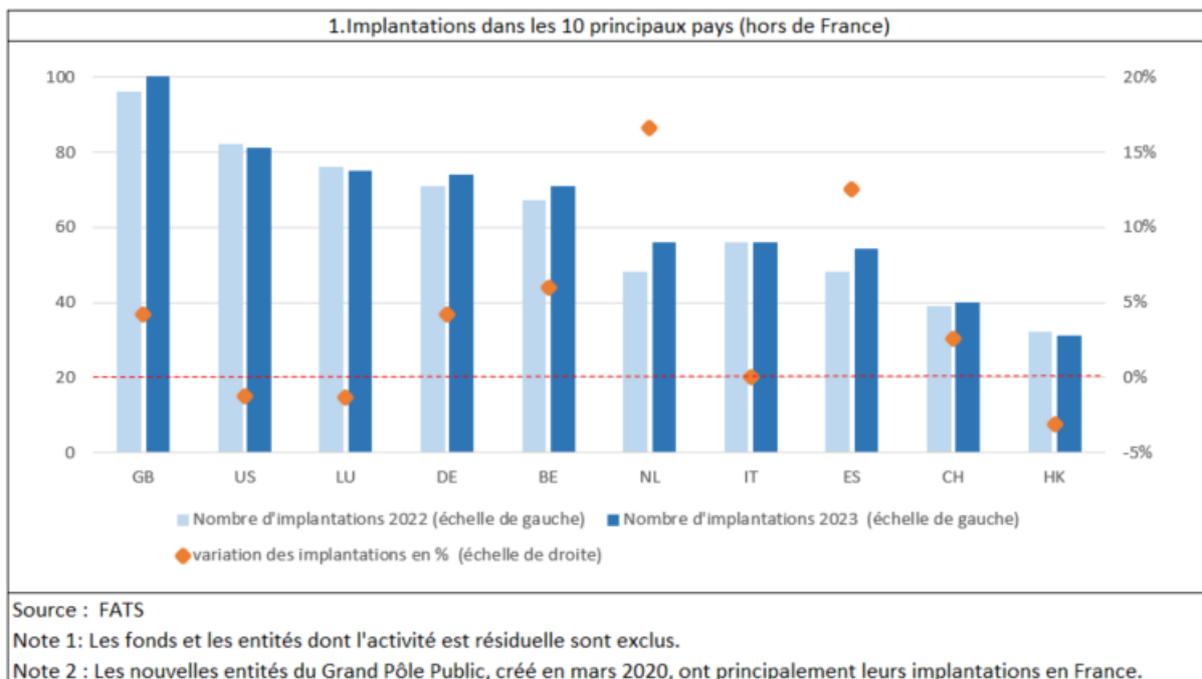
Au niveau des implantations à l'étranger, **le résultat net et le produit net bancaire (PNB) se sont maintenus à des niveaux élevés¹**, s'établissant respectivement à 22 Mds EUR et 71,9 Mds EUR. Cette évolution contraste avec les indicateurs de performance en France, affectés par la progression très vive des taux d'intérêt en 2023, en raison notamment d'un effet de structure défavorable : majorité de prêts à taux fixes à l'actif et poids important de l'épargne réglementée dont la rémunération suit les taux d'intérêt au passif.

1. La répartition géographique des entités des groupes bancaires français à l'étranger évolue peu mais ils renforcent leurs activités de leasing automobile en Europe

Les principales places financières mondiales et européennes accueillent logiquement le grand plus nombre d'implantations hors de France. Celles-ci sont d'abord localisées au Royaume-Uni (100 implantations), puis aux États-Unis (81), suivis par les pays européens tels que le Luxembourg, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas et l'Espagne, tous frontaliers (cf. graphique 1).

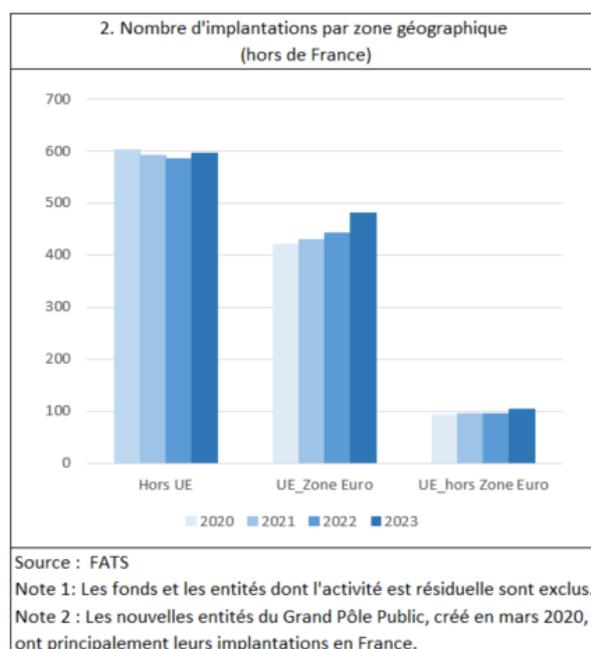
Au total, 65 % des entités détenues par les grands groupes bancaires français sont localisées à l'étranger, cette proportion a progressé en 2023 de 2 points par rapport à 2022. Sur les dix premiers pays étrangers accueillant des filiales et succursales françaises, le nombre d'implantations a progressé à l'exception de l'Italie, des États-Unis, du Luxembourg et de Hong-Kong.

¹ L'évolution du résultat et du PNB entre 2022 et 2023 ne sera pas commentée cette année, en raison des conséquences de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023 de la norme IFRS 17 sur les contrats d'assurance et de la norme IFRS 9 sur les produits financiers dérivés, si les groupes bancaires ne l'appliquaient pas encore. Les données FATS 2022 n'étant pas révisées, elles ne sont pas comparables aux données 2023.



Le Royaume-Uni demeure le premier pays d'implantation de groupes bancaires français hors de France. Une légère progression y a été enregistrée en 2023 (+4 filiales et succursales par rapport à 2022). Elle s'explique par l'expansion des activités de financement automobile qui ont conduit, plus généralement, certains groupes à renforcer leurs positions au Royaume-Uni mais aussi en Europe (notamment aux Pays-Bas, en Espagne, en Belgique et en Allemagne).

Dans l'Union Européenne, le nombre de filiales et succursales a nettement augmenté en 2023 (+47 par rapport à 2022) et plus particulièrement au sein de la zone euro (+37), cf. graphique 2.

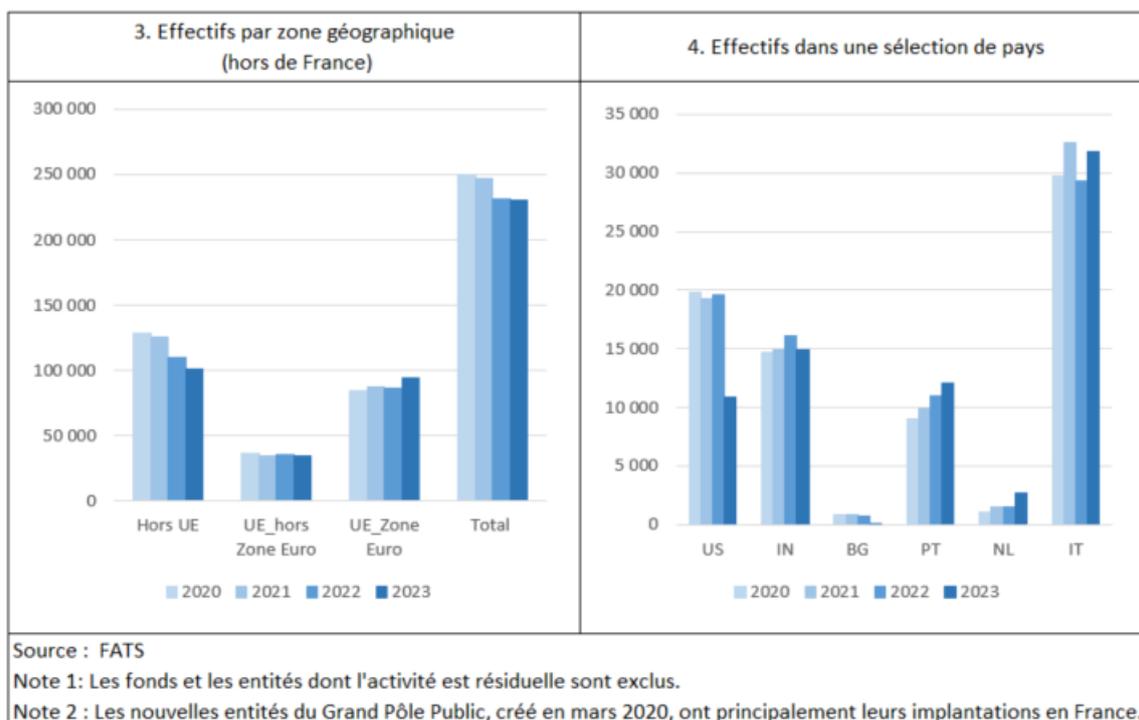


Ce rebond en Europe reflète l'accélération du développement de l'activité de leasing automobile par les groupes bancaires français, en lien notamment avec l'arrivée sur le marché automobile des véhicules électriques sur le continent.

Pour renforcer leur position sur ce secteur d'activité, les groupes français ont réalisé des acquisitions ou ont augmenté leur participation dans des entités spécialisées dans ce domaine. C'est le cas notamment des groupes Crédit Agricole et Société Générale.

2. Le recul marqué des effectifs² aux États-Unis lié à la cession de Bank of the West contraste avec leur progression en Europe

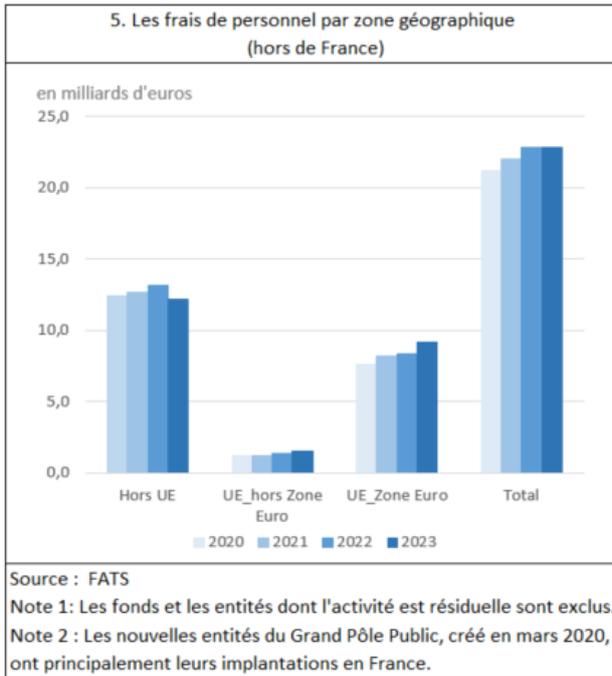
Les effectifs des filiales et succursales résidentes à l'étranger des groupes bancaires français sont en léger repli de -1 300 (soit -0,5 % par rapport à 2022, cf. graphique 3) mais ils se caractérisent par de fortes disparités selon les pays.



La principale baisse d'effectifs est enregistrée aux États-Unis (-8 700 personnes, soit -44,5 % par rapport à 2022) principalement en raison de la cession de Bank of the West par le groupe BNPP. D'autres baisses d'effectifs notables ont été observées en Inde et en Bulgarie, liées à des changements de structure dans les groupes bancaires : sorties d'entités du périmètre de consolidation liées à des fusions ou à la cession d'activité.

Simultanément, des augmentations d'effectifs ont été mesurées en zone euro (+8 400 personnes, soit +9,8 % par rapport à 2022). L'augmentation des effectifs, symétrique à celles des implantations, s'explique notamment par l'intégration de nouvelles entités pour développer l'activité de leasing automobile.

² Il s'agit de l'effectif salarié moyen annuel en équivalent temps plein. Les effectifs des sociétés mises en équivalence ne sont pas intégrés. Sont exclus les effectifs salariés mis à disposition par d'autres sociétés hors groupes ainsi que les intérimaires.



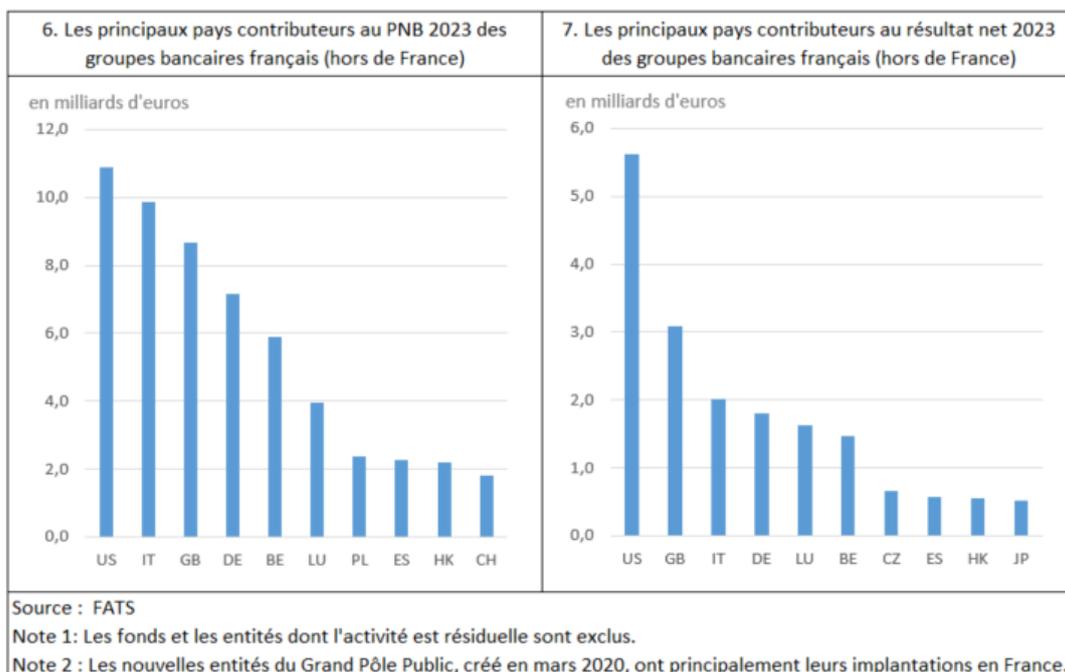
Les filiales et les succursales des grands groupes bancaires français ont enregistré des frais de personnel stables de 2022 à 2023 (+0,03 Md € soit +0,1 %).

Les frais de personnel comprennent les salaires et traitements, les charges salariales et les gratifications comme les bonus, les commissions, les indemnités de transport, les heures supplémentaires et les jetons de présence.

Dans un contexte d'inflation moins marquée par rapport à 2022, les évolutions des effectifs et des frais de personnel sont davantage corrélées. Hors Union Européenne, les effectifs ont diminué de -8,1 % (cf. graphique 3) tandis que les frais de personnel ont reculé de -7,5 % (cf. graphique 5). Le mouvement inverse est observé pour les filiales ou succursales de la zone euro, les effectifs y ont progressé de +9,8 % et les frais de personnel de +9,9 %.

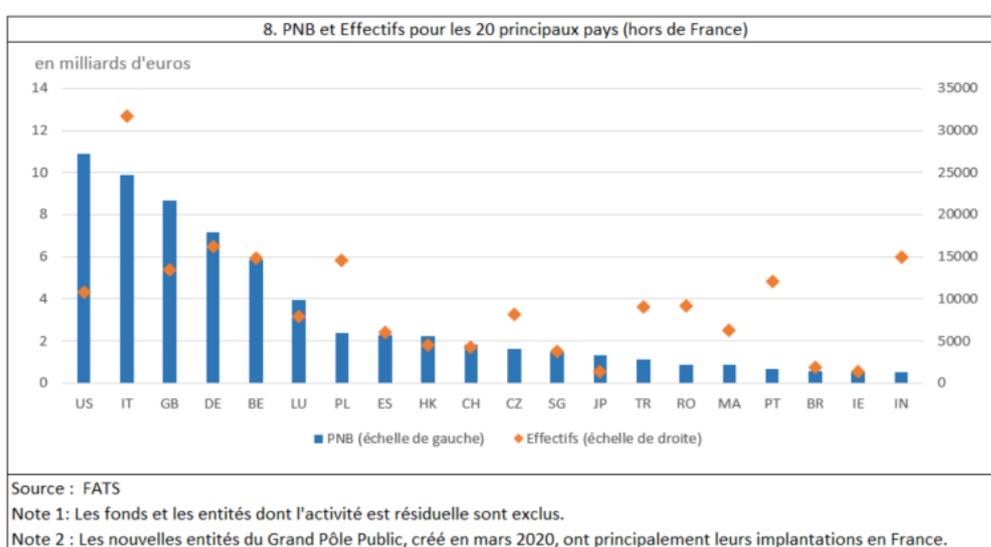
3. Les principaux pays contributeurs au PNB et au résultat net des groupes bancaires français sont parmi ceux qui accueillent le plus d'implantations

En 2023, le produit net bancaire des groupes bancaires français (hors France) s'est élevé à 71,9 Mds EUR et le résultat net (hors France) à 22 Mds EUR. Les États-Unis sont le premier contributeur au PNB et au résultat net (hors France). Le résultat net exceptionnel aux États-Unis est lié à la plus-value de cession des activités de banque commerciale aux États-Unis de l'entité Bank of the West. De manière générale, les pays générant les revenus et les résultats les plus élevés sont les dix pays accueillant le plus grand nombre d'implantations.



En associant le PNB aux effectifs, il est possible de déterminer l'activité principale des pays d'implantation (cf. graphique 8).

- Les activités de banque d'investissement, de financement et de gestion d'actifs génèrent un PNB élevé par rapport aux effectifs, comme aux États-Unis ou encore en Grande-Bretagne;
- Les activités de banque de détail, produisent un PNB légèrement supérieur à la moyenne et s'appuient sur des effectifs relativement importants, notamment en Italie, en Allemagne ou en Belgique;
- Les pays dans lesquels des fonctions support ont été externalisées génèrent un PNB plus faible et requièrent des effectifs importants. Les coûts de main d'œuvre dans ces pays sont en effet bas et le personnel est formé en informatique et/ou à la comptabilité. C'est le cas principalement de l'Inde, du Portugal et de la Roumanie. L'activité bancaire à proprement parler dans ces pays est anecdotique (PNB généralement inférieur à 1 Md EUR).



Note méthodologique : Les données présentées ici sont principalement obtenues par la collecte [Outward-FATS](#) bancaire, qui porte sur les groupes bancaires français ayant au moins une filiale et/ou une succursale situées hors de France, quelle que soit son activité (banque, assurance, immobilier ou autre). Cette collecte permet notamment de suivre l'évolution des implantations, des effectifs, du produit net bancaire et des frais de personnel des filiales et succursales en France et à l'étranger de groupes bancaires français ayant une activité bancaire ou financière (codes K64 - Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite et K66 - activités auxiliaires de services financiers et d'assurance de la nomenclature [NACE Rév. 2](#)). Les fonds et les entités dont l'activité est résiduelle sont exclus de l'analyse.